Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 10

Rubrik: Échos de partout ; Le jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et si mon cher débutant, vous avez échangé voile et enfumoir contre fusil et carnier, je vous souhaite beaucoup de plaisir en Saint-Hubert, tout en restant néanmoins fidèle à Saint-Ambroise.

Courrendlin, le 16 septembre 1962. *Louis Gassmann.*

PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

ERRATA :

« Essaims artificiels »

A l'impression, une phrase de l'article ci-dessus, paru en juin à la page 172, est devenue incompréhensible. Prière donc de rétablir à dite page, ligne 20, le texte suivant : « Avec le moins de fumée possible, les beaux rayons de la ruche à éliminer sont transférés dans la ruche nouvelle et en ordre parfait,... etc. »

Il faut toujours prendre souci des consciencieux. Eux seuls comptent.

Réd. : Une ligne oubliée par le typo a passé inaperçue à la correction des épreuves ; nous nous en excusons.

ECHOS DE PARTOUT

Sélection de races d'abeilles non essaimeuses

La sélection de races d'abeilles ne présentant plus la tendance à essaimer fournit évidemment une solution idéale au problème de l'essaimage. Toutes les colonies ne possèdent pas cette tendance à un même degré. Au sein d'un rucher, certaines essaiment tous les ans et leurs descendants essaimeront aussi souvent.

D'autres colonies n'essaiment que tous les deux ans ; d'autres tous les trois ans. Les éleveurs sont parvenus à obtenir des races d'abeilles qui refusent absolument d'essaimer et sur lesquelles on ne peut tirer que des essaims artificiels.

La sélection du facteur de non essaimage, l'anecbalie a donc été poussée très loin. Les lignées obtenues ne subissent plus de variations, à condition toutefois qu'il ne se produise pas de croisement avec des lignées qui essaiment.

En réalité, si les éleveurs ont réussi à sélectionner le facteur anecbalie, ce n'est pas chose facile et courante d'obtenir une telle race. Il faut contrôler la fécondation des reines, opérer sur un nombre important de ruches, observer la descendance obtenue ; les reines essaimeuses sont souvent très prolifiques et l'observation de

la quantité globale du couvain, sa répartition sur le cadre avec les cellules à nectar et à pollen, renseigne dans une certaine mesure sur la valeur anecbalique de la colonie.

Janine Pain — La Belgique apicole.

Pompiers et essaims

Les pompiers ne sont pas toujours alarmés que pour éteindre un incendie. Ainsi le dimanche 15 mai un pompier de garde de la ville de Zurich occupa toute sa journée à recueillir pas moins de 9 essaims qui s'étaient envolés de ruchers situés à la campagne et qui avaient décidé de faire un petit tour de ville...

En tout 50 essaims ont été recueillis et vendus par les pompiers zurichois pendant la période du 10 au 15 mai ce qui a fait une recette imprévue d'environ Fr. 1000.— pour le corps des sapeurs-pompiers de la ville. *Nos Abeilles.*

Etranges croyances sur les abeilles et le miel

Les Anciens croyaient que les abeilles envahissaient spontanément les entrailles d'un taureau égorgé. Presque tous les ouvrages d'apiculture de l'antiquité donnent des indications détaillées sur la manière de tuer un bouvillon pour obtenir des abeilles.

Il est peu de superstition qui ait été aussi tenace ; et il n'y a pas très longtemps, en 1842, on rapportait très sérieusement qu'une personne en Cornouailles avait obtenu des abeilles grâce à ce procédé. Vraisemblablement, il s'agissait de frelons de la variété Eristolis Tenax, qui avaient dû pondre dans les entrailles d'un taureau égorgé, et les œufs avaient éclos donnant naissance à des petits bourdons qui ont presque l'apparence des abeilles.

Cette superstition est originaire de l'ancienne Egypte. Dans ce pays, avec la chaleur et la sécheresse du désert, les cadavres peuvent se dessécher rapidement sans se décomposer ; c'est alors que les essaims d'abeilles pouvaient s'installer dans la cavité du crâne, d'où les Anciens en déduisaient qu'elles naissaient spontanément. *J. Maillet — L'Abeille de France.*

Alerte aux poisons

« Pauvres abeilles, pauvres oiseaux, pauvres hommes. »
Albert Schweitzer

Dans un Service agricole départemental, un arboriculteur, de très bonne foi, a déclaré spontanément : « Je viens de pulvériser, ceci, cela, je puis vous assurer qu'il n'y reste absolument plus rien de vivant ! »

Ainsi la terre vivante, nourricière, allait avec la complicité de la science moderne, des techniques si chères à notre civili-

sation, tout simplement mourir par ce petit homme, anonyme chaînon d'un assassinat organisé ? Pas tout de suite, mais qui sait à la longue ? Alors, il faut absolument trouver autre chose.

Et Ric Hediger nous confirme : à un ingénieur agricole, au service d'une compagnie pétrolière, nous posâmes, d'homme à homme, cette question, après une conférence sur la lutte contre les parasites : « Où allons-nous ? ». L'étonnante réponse fut : « Vers une situation inextricable ». Ce même auteur nous donne d'ailleurs sa conclusion pour éviter le parasitisme en agriculture :

1) favoriser le développement des oiseaux et des abeilles. Afin que les oiseaux ne provoquent pas de dégâts dans les cultures, la présence de conifères est indispensable ;
2) maintenir les cultures en état sain par des fumiers appropriés. Faire un large usage des préparats biologiques-dynamiques ;
3) la monoculture est à rejeter.

Ch. Arlin — Revue française d'apiculture.

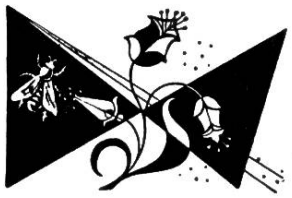

LE JARDIN DE L'ABEILLE

ET L'EMPOISONNEMENT DES ABEILLES CONTINUE !

Parfaitement ! malgré tous les avertissements donnés sous forme de causeries, cours, recommandations par affiches, amendes même, etc., l'abeille continue, par ignorance et négligence, à payer un lourd tribut dans la lutte contre les parasites des cultures.

Les rapports que le Liebefeld publie dans ce journal au début de chaque campagne apicole en font foi. Il faut absolument prendre des mesures plus efficaces pour y mettre un frein.

La constatation décourageante d'un empoisonnement de notre rucher en plein mois de juillet, au moment même où quelques apports paraissaient devoir améliorer la situation précaire des colonies, nous a suggéré les mesures qui suivent, propres à apporter le changement désirable à cette déplorable situation d'infériorité dans laquelle se débattent les apiculteurs, quand il s'agit de la défense de leurs intérêts.

1. Intervenir auprès des fabricants de produits chimiques antiparasitaires pour que les emballages, qu'ils soient en carton ou en métal, portent sur leur étiquette une large bande transversale rouge avec la mention bien lisible « Toxique pour les abeilles » à côté d'un dessin schématisé de cet insecte, ceci en remplacement de la notice de mise en garde actuelle, imprimée en caractères beaucoup trop fins, que les agriculteurs possesseurs de pompe à moteur ne lisent pas, pressés qu'ils sont par leur

travail et peu soucieux de détails autres que ceux qui ont trait aux dosages et à l'utilité des produits. Les trois agriculteurs que nous avons interrogés immédiatement après l'empoisonnement, qui les étonna, ignoraient que leur produit était nocif parce qu'ils n'avaient pas lu tout ce qui était imprimé.

2. Instruire toujours davantage par les moyens déjà mis en œuvre, mais surtout, dans chaque localité, par contact direct entre apiculteurs et paysans intéressés. Ces conseils, entre gens qui se connaissent et sont appelés à collaborer, nous paraissent un complément efficace de l'information officielle, car l'ignorance tenace règne sur l'utilité de l'abeille en agriculture.
3. Etre vigilant à l'époque des traitements printaniers et insister pour que les fourrages fleuris soient fauchés avant ces mêmes traitements, ainsi que les sénèves dans les champs de pommes de terre qui sont soumis à un traitement mixte.
4. Créer une assurance, obligatoire ou facultative, contre les dommages causés par l'intoxication des abeilles, tâche qui nous paraîtrait incomber au Comité central de la SAR. (Cette question serait, paraît-il, à l'étude actuellement ; nous lui souhaitons une prompte solution.)

Quand l'apiculteur n'aura plus qu'à remplir une formule de réclamation pour obtenir réparation d'un préjudice causé à son rucher, il verra l'avenir avec plus de sérénité. Parce que, dans les régions de la plaine où les cultures, sous toutes leurs formes, se sont intensifiées et avec elles les traitements chimiques indispensables, l'apiculture devient toujours plus aléatoire et finira par disparaître faute de protection. Est-ce cela qu'on cherche vraiment ?

R. M.

Variétés

Rédaction : Nous publions volontiers cet article paru dans « Pro Jura ». Nos lecteurs seront certainement satisfaits d'apprendre que si en Suisse, dans certaines régions tout au moins, on commence à reconnaître sérieusement l'utilité de l'abeille, ils constatent encore que dans d'autres par contre, sa valeur est encore sous-estimée.

Face à la place d'honneur réservée à l'abeille dans plusieurs pays à nature plus généreuse il est vrai, l'on ne peut que féliciter et remercier la presse suisse de s'intéresser au sort de notre apiculture.